

CONDITIONS ET RÈGLEMENTS

TERRAINS DE CAMPING GP3R

INFORMATION GÉNÉRALE

Arrivée :

Pour la fin de semaine : jeudi 8 août 2024 de 13h à 22h, vendredi 9 août 2024 de 7h à 19h.

Départ : Vous devez libérer votre emplacement de camping au plus tard dimanche soir le 11 août 2024 à 20h. Il est possible de laisser votre habitation sur place jusqu'au lundi matin, mais sachez que vous en êtes totalement responsable et qu'aucune sécurité ne sera sur place. L'accès à l'école des Pionniers ne sera plus disponible à partir du dimanche après la dernière course. L'accès au Pavillon des Sciences du Cégep de Trois-Rivières ne sera plus disponible à partir de 18h le dimanche.

Remboursement : Aucun remboursement ne sera effectué pour les départs hâtifs.

Annulation : L'annulation de votre réservation sera possible si elle est effectuée dans les sept (7) jours précédant l'événement.

Tout locataire ou visiteur est tenu de se conformer aux présents règlements. Toute personne qui enfreint l'un ou l'autre de ces règlements est passible de sanctions et d'expulsion sans remboursement après avertissement.

ENVIRONNEMENT

En tout temps, le campeur doit respecter les équipements du Camping GP3R. Il doit laisser le lieu qu'il occupe et les équipements qu'il utilise propres et en bonne condition. Tous bris causés aux équipements du camping pourront être facturés au client. De plus, le locataire s'engage à mettre ses ordures dans des sacs en plastique et à les déposer dans la benne installée à cette fin sur le site. Le recyclage doit être mis dans des sacs transparents et disposé dans les conteneurs prévus à cet effet. Des sacs transparents seront disponibles à l'accueil. Les canettes consignées seront ramassées par le Club de rugby les Braves. Des bacs seront aussi disponibles pour disposer correctement des bouteilles de vin.

Les feux de camp sont strictement interdits sur le site, y compris les feux au propane sur les deux sites de camping.

Il est strictement interdit de couper, même légèrement, ou d'endommager de quelque façon que ce soit les arbres des terrains de camping.

Le Camping GP3R ne peut être tenu responsable des dommages matériels ou corporels causés au locataire ou à ses invités par les animaux domestiques admis sur le site, un manque partiel ou total

d'électricité ou d'eau, une chute d'arbres, le feu ou le vandalisme – ni tenu responsable de vol ou perte de matériel.

CIRCULATION

La circulation en véhicule moteur est interdite sur les chemins du terrain de camping, sauf pour se rendre à son emplacement. La limite de vitesse est de 5 KM/H en tout temps. Les motos, motocross, mini bikes et les véhicules tout-terrain sont interdits. Les voiturettes de golf sont interdites sur la voie publique sous peine d'amendes et de saisie du véhicule.

STATIONNEMENT

Un véhicule par emplacement accompagnant l'équipement de camping (motorisé, roulotte, tente-roulotte ou tente) sera autorisé. Un autocollant vous sera remis à votre arrivée et devra rester collé dans votre pare-brise tout au long du week-end. Les visiteurs et les véhicules excédentaires sont permis au coût de 30 \$ pour le week-end dans une aire de stationnement désignée.

COUVRE-FEU :

Les locataires doivent s'abstenir de faire du bruit excessif entre 23 h et 7 h. L'usage de génératrice, d'appareil bruyant ou de système d'éclairage est interdit durant la période de couvre-feu.

ANIMAUX :

Les animaux sont acceptés sur le site. Ils doivent être tenus en laisse, mis dans une cage ou un véhicule convenant à sa garde. Les excréments devront également être ramassés par le responsable de l'animal et déposés dans les poubelles.

COMMODITÉS :

- **L'eau et l'électricité ne sont pas fournies.** Seul un robinet extérieur situé à l'école des Pionniers vous permet de vous approvisionner en eau au besoin.
- Le locataire a accès aux douches et aux toilettes situées dans l'école Des Pionniers de 6h à 23h. Pour le camping du Cégep, des douches et des toilettes sont accessibles au Pavillon des Sciences (entrée sur la rue de Courval), et ce le jeudi de 16h à 22h, le vendredi et samedi de 6h à 22h et le dimanche de 6h à 18h. Aucune autre circulation à l'intérieur de l'école ne sera permise et le locataire doit s'assurer de laisser les salles de toilette en bon état de propreté. Des toilettes chimiques sont accessibles sur le site en tout temps.
- L'accès à l'école Des Pionniers ainsi que ses commodités sera impossible à partir de la fin de la dernière course le dimanche 11 août. L'accès au Cégep ainsi que ses commodités sera impossible à partir de 18h le dimanche.
- Il est strictement interdit de fumer dans l'école Des Pionniers et dans le Pavillon des Sciences du Cégep de Trois-Rivières. La consommation d'alcool n'y sera pas tolérée non plus.

- Les génératrices intégrées au VR sont permises. L'utilisation d'une génératrice externe est aussi permise, mais celle-ci doit être éteinte de 23h à 7h.

VIDANGE D'EAU USÉE

Afin de faire vider l'eau usée de votre unité d'hébergement, vous pouvez contacter Pompage Expert au 819-371-7677. Le camion est disponible entre 15h et 17h. Un montant de 60\$ vous sera chargé, payable en argent comptant.